



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/94/Corr.1  
21 septembre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA SÉCURITÉ  
ET DE LA CIRCULATION ROUTIÈRES SUR SA  
QUARANTE-QUATRIÈME SESSION**

**(6-8 avril 2004)**

Rectificatif

Page 1, paragraphe 1

*Après Belgique, ajouter Bulgarie*

*Après Portugal, ajouter République tchèque*

*Après Roumanie, ajouter Serbie-et-Monténégro*

*Après Suisse, ajouter Turquie et Ukraine*

Page 1, paragraphe 1, deuxième partie

Au début du paragraphe, *ajouter*: Deux organisations intergouvernementales étaient représentées: la Commission européenne et la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT).

*Avant* Fédération européenne des victimes de la route (FEVR), *ajouter* Organisation internationale de normalisation (ISO).

-----